

LA CAGNOTTE IMMOBILIÈRE : NEXITY S'ENGAGE POUR FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT IMMOBILIER

Paris, le 14 septembre 2020

Nexity innove et lance la Cagnotte Immobilière, afin de permettre à nos Clients particuliers, principalement les primo-accédants¹ faisant face à des difficultés de financement, de réunir plus facilement l'apport essentiel à tout financement de projet immobilier.

Dans un contexte de crise économique exceptionnelle, l'immobilier reste indéniablement une valeur refuge. Or, la capacité à obtenir un prêt immobilier de nos Clients particuliers, est aujourd'hui fragilisée, en raison notamment des directives réaffirmées du Haut Conseil de Stabilité Financière² (apport obligatoire, durée totale de crédit moins longue...). Bien que l'épargne des français atteigne aujourd'hui un niveau record³, en fonction des différentes situations personnelles, il est difficile de constituer l'apport nécessaire pour l'achat de son logement. Face à cette difficulté, la Cagnotte Immobilière, est une réponse innovante et concrète de Nexity, acteur engagé au service de ses Clients.

Concrètement, le Client partage son lien de Cagnotte Immobilière avec ses proches pour qu'ils participent financièrement à la réalisation de son projet immobilier. Si dans les 60 jours suivants son ouverture, la collecte lancée sur la Cagnotte Immobilière dépasse les 1.000€, Nexity double l'apport jusqu'à 6.000€, en fonction de la typologie de bien acheté.

Selon Jean Benucci, Directeur général du pôle résidentiel Nexity : « Avec le lancement de la Cagnotte Immobilière, offre inédite sur le marché, Nexity réaffirme son engagement au service de ses Clients. Guidé par son ambition d'être utile, d'autant plus dans le contexte de marché exceptionnel que nous connaissons, le Groupe est plus que jamais mobilisé pour répondre à toutes les problématiques immobilières. »

La Cagnotte Immobilière est disponible à l'adresse suivante :

<https://cagnotte-immobiliere.nexity.fr>

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIERES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext

Membre des indices : SBF80, SBF 120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable

Mnemo : NXI – Code Reuters : NXI.PA – Code Bloomberg : NXIFP

CONTACT PRESSE NEXITY

Julie MARY - Responsable communication / +33 (0)1 85 55 32 35 – jmary@nexity.fr

¹ Au sens de la réglementation PTZ

² <https://www.economie.gouv.fr/hcsf/les-recommandations-du-hcsf>

³ <https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/epargne-des-menages>